

GESTION CONSERVATOIRE DES EAUX ET DES SOLS

Dans le but de réduire la pression des populations notamment les agriculteurs sur les ressources forestières, l'Administration des Eaux et Forêts a fait l'option d'améliorer les techniques agricoles et d'asseoir les bases d'une gestion durable des terres dans tous les villages riverains des forêts classées sous aménagement. Ainsi, le Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) a prévu un appui aux producteurs pour la mise en œuvre de mesures éprouvées des systèmes améliorés de production (SAP) et de Gestion Conservatoire des Eaux et des Sols (CGES). Au nombre des indicateurs clés du PGFTR-FA, il est attendu l'accroissement du nombre d'agriculteurs formés et pratiquant le SAP/GCES de 400 à 700 dans toutes la zone d'intervention du projet.

Pour mettre en œuvre cette activité, le PGFTR-FA a signé des conventions avec les ex Centres Agricole Régionaux pour le Développement Rural (CARDER) des départements de l'Ouémé-Plateau, du Zou-Collines, de l'Atacora-Donga et du Borgou-Alibori. Cette convention a bien défini les cahiers de charge de ces structures d'appui ainsi que le mécanisme pour le suivi évaluation de leur mise en œuvre.

Au total, 706 producteurs agricoles et 95 agents forestiers intervenants dans les 19 forêts classées du PGFTR ont été formés aux techniques du Système Amélioré de Production (SAP) et sur la Gestion Conservatoire des Eaux et des Sols (GCES).

Les techniques de SAP et GCES développées portent sur les Cultures de plante annuelle améliorante, la pratique de l'assolement, l'association de cultures, la Jachère améliorée. les labours en courbes de niveau avec des ados, l'installation de cordons pierreux, etc.



Association de culture maïs- pois d'angole à Adapklamè un village riverain de la forêt classée de Dogo-Kétou



Séance de formation en détermination de courbes de niveau dans la commune de Kétou



Séance de formation sur l'installation réalisation des billons et ados en courbe de niveau dans la commune de Kétou